

MOT DE LA MAIRE

Chères Luçoises, Chers Luçois,

Le printemps est à nos portes et tout est prétexte pour profiter de notre beau milieu de vie. Nous pouvons vous annoncer qu'une programmation de spectacles sera présentée l'été prochain sur la promenade. Dans les prochaines semaines, nous vous tiendrons au courant de ces événements qui animeront vos soirées d'été !

Ces dernières semaines, nous avons eu la joie de voir nos actions reconnues par nos pairs, et ce, tant au niveau de l'engagement envers les jeunes, afin de favoriser la persévérance scolaire, que pour nos actions de préservation en environnement. À cet effet, je souhaite revenir sur un événement qui s'est déroulé le 8 mars dernier où nous avons tenu une présentation sur **les hydrocarbures et la protection de l'eau potable**. Les conférenciers invités étaient :

Richard E. Langelier, Docteur en droit (LL.D.), juriste et sociologue

Marc Durand, Docteur-ingénieur en géologie appliquée

François Boulay, Maire de Ristigouche-Sud-Est

Patrick Morin, Biologiste Ph. D.

Ces experts et conférenciers ont partagé très généreusement avec le public leur expertise scientifique et leurs témoignages. Plus de 100 personnes étaient présentes lors de cette soirée. Plus que jamais, le conseil municipal porte attention aux préoccupations environnementales émises par ses citoyens. C'est pour cela que nous continuerons à être vigilants et avant-gardistes dans nos actions de développement.

Maité Blanchette Vézina, maire



CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu à la Salle Louis-Philippe-Ancil, (59, rue St-Laurent) à compter de 20 h, et ce, aux dates suivantes :

Lundi 6 mai	Lundi 9 septembre
Lundi 3 juin	Lundi 7 octobre
Lundi 8 juillet	Lundi 4 novembre
Lundi 5 août	Lundi 2 décembre

Le projet d'ordre du jour de chacune des séances est disponible le matin même de leur tenue. Vous pouvez les consulter en allant sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sainteluce.ca

PROCHAIN VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le prochain versement des taxes municipales est le **15 mai 2019**.

Vous pouvez vous présenter au comptoir du bureau municipal pour payer, soit en argent, par chèque, par paiement direct ou chèque postdaté. Par contre, les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Vous pouvez également recourir au service de paiement en ligne de votre institution financière.

Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Mot de la Maire
- Marché public
- Session de cours printemps 2019
- Jardin communautaire
- La Municipalité de Sainte-Luce reçoit des honneurs
- Collecte des encombrants
- Nouvelles de la MRC de La Mitis
- Service de prévention des incendies
- Retrait des abris d'hiver
- Projet de camping municipal

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Fabrique de Sainte-Luce
- Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce
- Cercle des Fermières Sainte-Luce
- Bibliothèque de Sainte-Luce
- Bibliothèque de Luceville
- Club des 50 ans et plus de Luceville
- Festival du Grill de Sainte-Luce
- Corporation de développement touristique
- Soccer

AUTRES

- Offre d'emploi
- Bottin des étudiants au travail

JOURS FÉRIÉS

Veillez noter que les bureaux de la Municipalité et des Travaux publics seront fermés le vendredi 19 avril et le lundi 22 avril 2019, ainsi que le lundi 20 mai.

URGENCES MUNICIPALES

Un service est disponible pour les urgences municipales, comme un bris d'aqueduc. Pour signaler un tel problème, vous pouvez composer le 418 732-0298. Pour un incendie ou un transport ambulancier, faites le 911.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCE SE DÉMARQUE !

PRIX ANSELME GAGNÉ 2019

C'est le 22 mars dernier, lors de la Journée mondiale de l'Eau, que l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) a remis à la Municipalité de Sainte-Luce le **prix Anselme Gagné 2019**. C'est à l'unanimité que les membres du comité de sélection ont reconnu l'engagement de la Municipalité depuis plusieurs années concernant la protection des sources d'eau potable et de ses actions en préservation de l'environnement.

Le prix a été remis à la Municipalité de Sainte-Luce, notamment pour son projet de « Mise en valeur de l'eau et des activités agricoles au sein du bassin de captage municipal ». Amorcé en 2013, le but de ce projet était de protéger la ressource « eau », et ce, dans un contexte de développement durable, c'est-à-dire en préservant cette ressource en harmonie avec le milieu agricole. En concordance avec ce projet d'envergure, il faut rappeler que récemment la Municipalité s'est formellement opposée à toute exploration et/ou exploitation de gazière sur son territoire, et ce, toujours dans le but de protéger ses sources d'eau potable.

GALA DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La Municipalité de Sainte-Luce reconnue pour son implication dans la réussite éducative des jeunes

C'est le 15 février dernier, dans le cadre de la 2^e édition du Gala de la persévérance Desjardins-COSMOSS de La Mitis, que l'engagement de la **Municipalité de Sainte-Luce** à la réussite éducative des jeunes a été souligné. Les partenaires COSMOSS de La Mitis ont tenu à mettre en lumière l'implication de la Municipalité auprès des jeunes. Le comité a voulu souligner que notre engagement dans diverses actions, tant sur le plan local qu'à l'échelle de la MRC, crée un impact significatif dans la persévérance des jeunes de notre territoire. L'ouverture du local des jeunes, en 2018, visait justement à offrir des activités pour les adolescents et vient démontrer notre volonté d'offrir un milieu de vie dynamique qui favorise l'épanouissement de nos jeunes.

MARCHÉ PUBLIC DE SAINTE-LUCE

Bonne nouvelle !

Le **Marché public de Sainte-Luce** reviendra en force l'été prochain. Un comité de bénévoles, des plus enthousiastes, s'affaire depuis plusieurs semaines à relancer les activités de cet important lieu d'échange entre les citoyens, les producteurs agricoles, les transformateurs agroalimentaires et les artisans. Tout ce beau monde vous donne rendez-vous **tous les dimanches de 10 h à 14 h**, et ce, du **23 juin au 22 septembre**. Une activité de **préouverture** aura lieu le **dimanche 9 juin**. Les citoyens sont donc invités à venir y échanger leurs semis et trucs de jardinage. Vous verrez que le Marché public aura une section « fleurie et pouce vert ».

Comme le Marché public vise à jouer un rôle actif dans la communauté, les **organiseurs continuent à recruter d'autres citoyens** désireux de se joindre à eux afin d'offrir de diversifier et dynamiser les activités prévues. Joignez-vous au mouvement !

Contactez-nous au 418 739-4317.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 21 mai 2019 (les mettre à la rue la veille pour une collecte assurée)

Les encombrants acceptés

Divans, fauteuils, meubles de patio, tables et chaises, matelas, tapis, appareils ménagers et électroménagers, cuisinières, réfrigérateurs, baignoires, éviers, réservoirs à eau chaude et fournaises.

Les encombrants refusés

Le matériel en vrac et les matériaux de construction ne sont pas tolérés. Ils doivent être transportés à l'Écocentre de La Mitis.

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Avec le printemps qui arrive, il est maintenant temps de prévoir votre potager dans le jardin communautaire !

Terrains disponibles: - 12 grandes parcelles (8' x 24') à 20 \$
- 8 petites parcelles (8' x 11') à 10 \$

Vous êtes intéressé(e)?

Téléphonez au 418 739-4420, poste 4 ou écrivez à mathieutruchon@sainteluce.ca

** Les « jardiniers-participants été 2018 » auront préséance sur l'attribution des parcelles.



INFORMATIONS MUNICIPALES, COMMUNAUTAIRES ET DE LA MRC DE LA MITIS

BOTTIN DES GARDIENS ET GARDIENNES D'ENFANTS ET DES JEUNES ÉTUDIANTS / ÉTUDIANTES AU TRAVAIL

Afin d'aider les étudiants de la Municipalité de Sainte-Luce à se trouver un emploi pour l'été, le service des loisirs vous offre la possibilité d'être inscrit dans son bottin. Si tu es intéressé(e), complète le présent formulaire et retourne-le **avant le 24 avril prochain** à l'adresse suivante : Service des loisirs de Sainte-Luce, 1, rue Langlois, Sainte-Luce, G0K 1P0.

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge: ____ ans

Signature du père, de la mère ou tuteur (si moins de 18 ans): _____

Signature de l'étudiant / étudiante : _____

Coche ton intérêt pour les travaux énumérés ci-dessous :

	OUI	NON		OUI	NON
Tonte de gazon			Entretien ménager		
Raclage de feuilles			Entretien de parterres		
Peinture intérieure			Gardiennage d'enfants		
Peinture extérieure			Gardiennage d'animaux domestiques		
Entretien de piscine			Agriculture (foin, etc.)		

NOUVELLES ET PROJETS DE LA MRC DE LA MITIS

Étude faisabilité - Camping intermunicipal

Le projet de camping intermunicipal initié, par les municipalités de Price et de Sainte-Luce, a obtenu récemment, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, une aide financière qui s'élève à 22 000 \$ et qui servira à effectuer une étude de faisabilité.

Cette étude proposera différents scénarios d'aménagements à mettre en place selon les secteurs, les avantages de la mise en commun d'un service intermunicipal de camping et le type de structure de gouvernance à privilégier. Le rapport s'assurera que l'identification des lieux choisis est adéquate et répond aux normes d'aménagement moderne, aux lois environnementales ainsi qu'aux tendances actuelles recherchées par les clients de ce type d'installation. Cet exercice de planification permettra à la Municipalité d'être bien outillée pour avancer dans ce projet.

La Municipalité de Sainte-Luce est intégrée dans le projet éolien de la MRC de La Mitis.

Jusqu'à tout récemment, Sainte-Luce était pénalisée de 20 % pour avoir exercé son droit de retrait au tout début du projet éolien. Ainsi, le conseil des maires de la MRC de La Mitis a consenti à ce que la Municipalité augmente sa participation dans le projet éolien, à raison de 1,25 % annuellement pour les 16 prochaines années restantes, et ce, dans le but d'atteindre 100 % à terme.

Avec des gains supplémentaires de 1,25 % annuellement, plus de 300 000 \$ seront retournés à Sainte-Luce dans les 16 prochaines années. Les sommes obtenues par la réintégration de Sainte-Luce au projet éolien offriront à la Municipalité la possibilité de mettre en place des projets de développement au bénéfice de la population.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**24 avril
à 19 h 30**

Venez en grand nombre !



Salle Bernache (Sous-sol de l'ancienne église de Luceville)
Au 59, rue Saint-Laurent

**Siégez sur le conseil d'administration et soyez un membre actif
du développement touristique de Sainte-Luce !**

Des formulaires seront disponibles sur place pour celles et ceux qui désirent devenir membre !

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES ET ACTIVITÉS

FESTIVAL DU GRILL DE SAINTE-LUCE : 5, 6 ET 7 JUILLET 2019

N'attendez plus pour acheter vos billets ! Les laissez-passer sont en vente dès maintenant au www.pointdevente.com.

Tarif : **Adulte** : 25 \$ / **12-17 ans** : 10 \$ / **Enfant de 11 ans et moins** : gratuit.

De plus, le 20 mars dernier lors d'une assemblée de constitution, un premier conseil d'administration a été élu pour opérer officiellement les activités du festival.

Le comité organisateur recherche activement des bénévoles pour prêter main-forte aux organisateurs lors de la fin de semaine du festival. Si vous avez du temps à offrir pour un important événement se déroulant dans ta communauté, faites-nous signe et joignez-vous à nous. Pour informations : M. Éric Demers au 418-318-2321.



CERCLE DE FERMIERES DE SAINTE-LUCE

Les membres du Cercle de Fermières de Sainte-Luce ont le plaisir de vous inviter aux événements suivants :

Congrès Régional

Le public est invité à venir visiter l'exposition présentée lors de l'événement.

Le **vendredi le 3 mai** de 19 h à 21 h à la salle Louis-Philippe Anctil, située au 59 rue Saint-Laurent (secteur Luceville)

Exposition annuelle

Dimanche 2 juin 2019 au Centre Gabriel-Nadeau, 1 rue Langlois, Sainte-Luce.

- Visite de l'exposition de 11 h à 15 h.
- Un dîner sera servi sur place à compter de 11 h 30.
- Le coût du repas pour un adulte : 15 \$, pour un enfant de 6 à 12 ans : 8 \$ et pour les moins de 5 ans : gratuit.
- Menu : Soupe aux légumes, émincé de poulet servi sur riz et salade mesclun, tarte au sucre et thé ou café

Vous pouvez réserver auprès de Bibiane Desrosiers au 418 739-339, et ce, jusqu'au 25 mai 2019.



CARDIO-MUSCU

Dernière session de « **cardio muscu** » : Entraînement cardio et musculaire sur musique rythmée.

Début : **Mardi le 7 mai**

Fréquence : Tous les **mardis** et **jeudis** de **18 h à 19 h**

Durée de 5 semaines

Lieu : L'école des Bois-et-Marées (Secteur Luceville)

Coût : 15 Cours : 75 \$ / 8 Cours : 50 \$ / Par séance : 8 \$

Note : lorsque la température le permettra, l'entraînement pourra avoir lieu sur la promenade de Sainte-Luce.

Pour inscription ou information, veuillez contacter : Mme Louise Gagné au 418 739-5034



BIBLIOTHÈQUE, SECTEUR SAINTE-LUCE

C'est le printemps!

Le temps de penser aux fleurs et aux légumes que nous ferons pousser cet été. Larry Hodgson, dit le jardinier paresseux, a écrit plusieurs livres sur le sujet. Ses trucs et ses conseils visent à simplifier le travail de tous ceux et de toutes celles qui aiment jardiner. Votre bibliothèque possède quelques-uns de ses livres, dont ceux intitulés *Semis* et *Potager*.



D'autres livres pourraient également vous intéresser : *Jardins d'ombre*, *Les jardinières*, *Plantes vivaces pour le Québec*, *Les fruits du Québec*, etc. Grâce au service de demandes spéciales, nous pouvons vous fournir tout autre livre que vous désirez.

Vous êtes les bienvenus !

Votre bibliothèque est ouverte aux heures habituelles :

le **mercredi de 19 h à 21 h**

le **dimanche de 10 h à 12 h**

Note : Fermée le dimanche 21 avril (Pâques).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, SECTEUR LUCEVILLE



Petits et grands, sachez que c'est avec plaisir que nous vous accueillons. N'hésitez pas à nous rendre visite : c'est gratuit !

Les heures d'ouverture sont :

- **Mardi de 13 h 30 à 16 h 30**

- **Mercredi de 19 h à 20 h 30**

Les bénévoles de la bibliothèque du secteur Luceville

SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES DE SAINTE-LUCE Incendie de forêt

Que vous soyez amateur de plein air en forêt ou que vous habitiez dans une zone boisée, vous devez faire attention aux incendies de forêt. Vous pouvez prévenir les incendies de forêt en suivant les règles de sécurité suivantes.

Vous allumez un feu en forêt...

Avant d'allumer, informez-vous du danger d'incendie et des mesures préventives auprès des médias, de la [Société de protection des forêts contre le feu](#) ou sur les panneaux d'inflammabilité à l'entrée des parcs et des zones d'exploitation contrôlée (zecs).

Observez les trois règles de sécurité suivantes pour prévenir un incendie de forêt :

1. Préparez adéquatement l'emplacement du feu
 - Choisissez un site dégagé, loin des arbres et de préférence près de l'eau.
 - Nettoyez le sol jusqu'à la terre franche.
 - Faites un feu de petite dimension et évitez de l'allumer par temps venteux.
 - Ayez, à proximité, le bois servant à l'alimenter.
2. Surveillez le feu minutieusement
 - Assurez une surveillance constante. Désigner une personne responsable constitue un excellent moyen.
 - Ayez de l'eau et des outils manuels à proximité, pour intervenir au besoin.
3. Éteignez le feu convenablement
 - Arrosez généreusement.
 - Brassez les braises, ce qui favorisera la pénétration de l'eau.
 - Attendez quelques minutes et répétez l'opération.
 - Finalement, recouvrez les cendres de sable ou de terre.



Vous habitez une zone boisée...

En période de sécheresse

- Respectez les avis d'interdiction de feu à ciel ouvert ou la réglementation municipale.
- Nettoyez les abords de la maison en éliminant ou en éloignant tout ce qui peut brûler et propager le feu : bois de chauffage, herbes sèches, buissons, jouets, etc.
- Grillagez la cheminée et tous les conduits de fumée.
- Branchez un tuyau d'arrosage.
- S'il n'y a pas d'aqueduc, faites une provision d'eau dans une citerne.
- Établissez un [plan d'évacuation](#) avec tous les membres de votre famille et prévoyez un [lieu de rassemblement](#) (6,73 Mo).
- Informez-vous auprès des autorités municipales ou du service de sécurité incendie de votre localité sur la marche à suivre en cas d'incendies de forêt ou d'évacuation.
- Entendez-vous avec vos voisins pour vous entraider en cas d'urgence.
- Suivez les bulletins météo et l'indice d'inflammabilité à la radio, à la télévision ou, s'il est accessible, sur Internet.

En cas d'évacuation

- Si vous avez le temps, arrosez abondamment le terrain autour de votre maison, de même que le toit, au moyen d'un tuyau ou de gicleurs.
- Débranchez les entrées de gaz propane ou de gaz naturel.
- Coupez l'alimentation électrique.
- Rassemblez tous les membres de votre famille et rendez-vous à l'endroit prévu dans votre plan d'évacuation.
- Si vous décidez de vous rendre chez des amis ou des parents à l'extérieur de la zone menacée, informez les autorités municipales de l'endroit où vous joindre.

Comment respirer si les vents poussent une épaisse fumée dans votre direction?

Respirez à travers un linge mouillé. Montrez aux enfants à tenir le linge devant leur bouche et leur nez pour éviter d'inhaler la fumée.

Si vous avez des problèmes de santé, particulièrement des maladies cardiaques ou respiratoires, rendez-vous à un centre d'hébergement dès l'apparition de la fumée.

Pour en savoir plus ou pour avoir des directives bien adaptées à votre région, informez-vous auprès de votre service de sécurité incendie ou de la [Société de protection des forêts contre le feu \(SOPFEU\)](#).

LES ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver de rangement et les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal doivent être enlevés **au plus tard le 30 avril 2018**.

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE

BRUNCH ET DANSE**Dates : Dimanche 28 avril 2019**

Activité de brunch (11 h à 13 h) suivie d'une activité de danse (13 h à 16 h).

Avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers.

Au Centre Gabriel-Nadeau.

Dimanche 26 mai 2019

Activité de brunch (11 h à 13 h) suivie d'une activité de danse (13 h à 16 h).

Avec les musiciens Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers.

Au Centre Gabriel-Nadeau.

*** Cette journée-là, nous soulignerons la fête des Mères et la fête des Pères.***Assemblée générale annuelle****Mercredi 12 juin 2019 à 19 h 30** au Centre Gabriel-Nadeau (1 rue Langlois).

Bienvenue à tous !

Micheline Trudel, présidente : 418 739-3214

**ENSEIGNEMENT RELIGIEUX 2019 – 2020**

À tous les parents de la paroisse Sainte-Luce

Notre communauté chrétienne offre un programme de formation en enseignement religieux qui s'adresse aux jeunes de notre milieu âgés de 6 ans à 13 ans. Afin de poursuivre ces cours de catéchèse, nous avons besoin de parents bénévoles prêts à donner du temps auprès de nos jeunes. De plus, nous sommes à la recherche d'une personne qui agirait comme responsable de l'application des programmes de l'enseignement religieux et s'impliquerait auprès des parents bénévoles. Les personnes intéressées à donner du temps sont les bienvenues !

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Valérie St-Laurent au 418 739-4806, Martine Plante aux 418 739-4947 ou au presbytère de la paroisse au 418 739-4363.

Nous comptons sur vous et merci de votre collaboration !

Valérie et Martine

LE CLUB DES 50 ANS ET + DE LUCEVILLE

Les membres du conseil d'administration vous invitent cordialement à participer à toutes leurs activités régulières :

Jeux de cartes : Local du Club , au 67, rue St-Pierre Est :

Les lundis à 13 h 30

Les jeudis à 19 h

Vie active : Salle La Bernache (ancienne église de Luceville) : Les mardis à 9 h 30**Pétanque ou curling** : Salle Louis-Philippe-Anctil : Les jeudis à 13 h 30**Assemblée générale annuelle****Mercredi 10 avril 2019 à 19 h 30** au local du club : 67 St-Pierre Est (caserne des pompiers).

Tout membre qui désire poser sa candidature à titre d'administrateur doit faire parvenir, au secrétariat du club, un formulaire de mise en candidature au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature en communiquant avec la personne responsable, soit Mme Rachel Fortin au 418 739-3820.

Journée cabane à sucre : Érablière Daniel Gendreau**Judi 25 avril 2019**

Transport en autobus : départ du stationnement de l'ancienne église de Luceville à 10 h.

Autobus gratuit pour les membres et 5 \$ pour les non-membres. Repas : 20 \$ / Tire : 5 \$ (facultatif).

Réservation avant le 22 avril auprès de M. Denis Ross : 418 739-3552

Tournoi de pétanque :**Samedi 27 avril à 9 h.** À la Salle Louis-Philippe Anctil

Inscription à l'activité : 3 \$ / Soupe et dessert : 5 \$.

Pour informations : Contactez Mme Rachel Fortin au 418 739-3820

LES HABITATIONS SAINTE-LUCE Préposé / préposée à l'entretien

Sommaire des responsabilités : Effectuer les diverses tâches de nettoyage et d'entretien de l'immeuble, des équipements et du terrain. Le déneigement et la tonte de pelouse ne font pas partie des tâches liées au poste.

Expérience : une expérience minimale d'un an dans un emploi similaire ou l'équivalent.

Faire parvenir votre demande par écrit à : Les Habitations Sainte-Luce

2, rue St-Louis
Sainte-Luce G0K 1P0

Pour plus d'informations, contactez Mme Sylvia Fournier : 418 739-3389

MONITEUR / MONITRICE DE CAMP DE JOUR

Description

Sous la supervision du coordonnateur des loisirs ainsi que de la coordonnatrice du camp de jour, le moniteur aura à sa charge un groupe de « campeurs » de 5-8 ans et/ou de 9-12 ans. Avec ses collègues, il devra planifier, organiser, réaliser et évaluer les activités pour la période du camp de jour. Le moniteur assurera également l'encadrement et la sécurité du groupe à sa charge.

Exigences

- Être entièrement disponible du 15 juin au 9 août 2019.
- Avoir un minimum d'expérience avec la clientèle de 5-12 ans.
- Atout : Être étudiant de niveau collégial ou universitaire en septembre 2019.



Présentation de la candidature :

Les candidats et candidates doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible aux coordonnées suivantes :

- En personne ou par la poste à : Municipalité de Sainte-Luce, 1 rue Langlois, Sainte-Luce, G0K 1P0
- Par courrier électronique à : mathieutruchon@sainteluce.ca

LA PÉPINIÈRE DE SAINTE-LUCE

Poste : Aide sylvicole

La Pépinière de Sainte-Luce (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs) est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole ».

Début d'emploi : Fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire 2019 : 20,43 \$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de services ou votre curriculum vitae :

- Courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca
- Adresse postale : 240, rang 2 Ouest, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0



Le formulaire « Offre de services » est disponible à la page d'accueil du site Internet :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418-739-4819, poste 221

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCE Chargée / chargée de projet en résilience côtière

Dans une approche axée sur le service client, sous la supervision du directeur général de la **Municipalité de Sainte-Luce**, le titulaire de cet emploi traite et analyse des demandes provenant de propriétaires de résidences riveraines du fleuve Saint-Laurent. Le titulaire du poste doit mettre en application l'entente de financement intervenue entre la Municipalité de Sainte-Luce et le ministère de la Sécurité publique, visant la mise en œuvre de mesures permettant d'éliminer le risque de sinistres associés à l'érosion et la submersion côtières menaçant des résidences principales à Sainte-Luce, et ce, dans le respect des modalités de ladite entente.

Date limite pour poser sa candidature : **23 avril 2019**

Pour les détails de l'offre d'emploi : www.sainte-luce.ca (Section actualités)



Mardi 9 avril 18 h 30

Inscriptions Soccer 2019

Pavillon des loisirs de Luceville (110, rue Saint-Pierre Est)

U-06 Masculin et U-06 Féminin Né(es) en 2013 et 2014	- Techniques de base - 2 pratiques par semaine	INSCRIPTION: 50 \$
U-08 jusqu'à U-15 Masculin Né(es) en 2012 jusqu'à 2004	- Une pratique par semaine - Une partie inter-municipale par semaine - 2 festivals, dont un (1) à Sainte-Luce	INSCRIPTION: 120 \$
U-08 jusqu'à U-13 Féminin Né(es) en 2012 jusqu'à 2006	- Une pratique par semaine - Une partie inter-municipale par semaine - 2 festivals, dont un (1) à Sainte-Luce	INSCRIPTION: 120 \$

INSCRIPTIONS DES JOUEURS ET DES JOUEUSES

La période limite d'inscription est fixée au **mardi 9 avril 2019 à 20 h**. L'inscription est également possible en prenant rendez-vous avec le coordonnateur des loisirs entre le **1^{er} et le 9 avril de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h**. Après le 9 avril, une demande d'inscription pourra être refusée si le nombre maximum de joueurs par équipe est atteint.

Les équipes (à partir de U08) seront séparées, garçons et filles.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Club de soccer suivra à 20 h, le 9 avril.

Voilà une chance unique de vous impliquer dans le Club.

Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec:

Mathieu Truchon, coordonnateur des loisirs
418 739-4420, poste 4
mathieutruchon@sainteluce.ca

